

# SAVOY MK2 ELEGANCE

Poêle à bois

**Réf 134 08 09**

Puissance : 8 kW  
DIN EN 13240 : 2005-10



Présentation du matériel  
Instruction pour l'installateur  
Instruction pour l'utilisateur  
Pièces détachées  
Certificat de garantie

Document n°1274-7 ~ 08/06/2010



## Notice de référence

à conserver  
par l'utilisateur  
pour consultation  
ultérieure.



"La chaleur en toute confiance"

127<sup>ième</sup> RIF, 15  
BE 5660 MARIEMBOURG

Matériel sujet à modifications sans préavis.  
Document non contractuel.

FRANCO BELGE vous félicite de votre choix.  
FRANCO BELGE garantie la qualité de ses appareils  
et s’engage à satisfaire les besoins de ses clients.  
Fort de son savoir-faire de plus de 80 ans,  
FRANCO BELGE utilise les technologies les plus avancées dans la conception  
et la fabrication de l’ensemble de sa gamme d’appareils de chauffage.  
Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil,  
au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

---

## SOMMAIRE

---

<b>Présentation du matériel . . . . .</b>	<b>p. 3</b>
Colisage . . . . .	p. 3
Caractéristiques générales . . . . .	p. 3
Descriptif de l’appareil . . . . .	p. 3
Principe de fonctionnement . . . . .	p. 3
<b>Instructions pour l’installateur . . . . .</b>	<b>p. 4</b>
Avertissement pour l’usager . . . . .	p. 4
Local d’implantation . . . . .	p. 4
Montage de la buse d’évacuation. . . . .	p. 4
Départ des fumées au-dessus . . . . .	p. 5
Évacuation des fumées à l’arrière . . . . .	p. 5
Le conduit de fumée . . . . .	p. 5
Conduit de raccordement . . . . .	p. 6
Pression de fermeture de la porte . . . . .	p. 6
Contrôles avant mise en service . . . . .	p. 7
Entretien de la cheminée et ramonage . . . . .	p. 7
<b>Instructions pour l’utilisateur . . . . .</b>	<b>p. 8</b>
Combustible . . . . .	p. 8
Allumage . . . . .	p. 8
Conduite de la combustion . . . . .	p. 9
Chargement du combustible . . . . .	p. 9
Décendrage . . . . .	p. 9
Entretien de la cheminée et ramonage . . . . .	p. 9
Entretien du poêle . . . . .	p. 9
Consignes de sécurité. . . . .	p. 9
Causes de mauvais fonctionnement . . . . .	p. 10
<b>Pièces détachées . . . . .</b>	<b>p. 11</b>

---

Cet appareil est conçu pour brûler le bois en toute sécurité

## ATTENTION

une mauvaise installation peut avoir de graves conséquences.  
Il est recommandé de faire appel à un professionnel qualifié pour son installation ainsi que pour les besoins de maintenance régulière

# 1 Présentation du matériel

## 1.1 Colisage

- 1 colis : Poêle

## 1.2 Caractéristiques générales

Référence . . . . .	134 08 09
<b>Norme DIN EN 13240 : 2005-10</b>	
Dimensions utiles de la chambre de combustion-	
- Largeur . . . . . mm	429
- Profondeur . . . . . mm	201
- Hauteur . . . . . mm	365
Capacité du cendrier . . . . . litre	6
Poids . . . . . kg	135
Dépression de la cheminée requise . Pa	12
Dimensions des bûches :	
- Longueur . . . . . cm	40
Puissance utile nominale . . . . . kW	8
Rendement . . . . . %	78
Co (13% O <sub>2</sub> ) . . . . . %	0,30

## 1.3 Descriptif de l'appareil

Poêle bois. conforme à la norme **DIN EN 13240 : 2005-10**

- Appareil de chauffage à fonctionnement intermittent.
- Buse d'évacuation en fonte, démontable pour raccorder l'appareil soit par le dessus, soit par l'arrière.
- Porte à ouverture latérale, munie d'une vitre en vitrocéramique permettant d'observer la combustion.
- Réglage d'allure par volet d'entrée d'air primaire.
- Cendrier de grande contenance.

## 1.4 Principe de fonctionnement

Ce poêle est un appareil conçu pour fonctionner uniquement porte fermée. La diffusion de la chaleur s'effectue par rayonnement au travers de la vitre et par convection au-dessus de l'appareil.

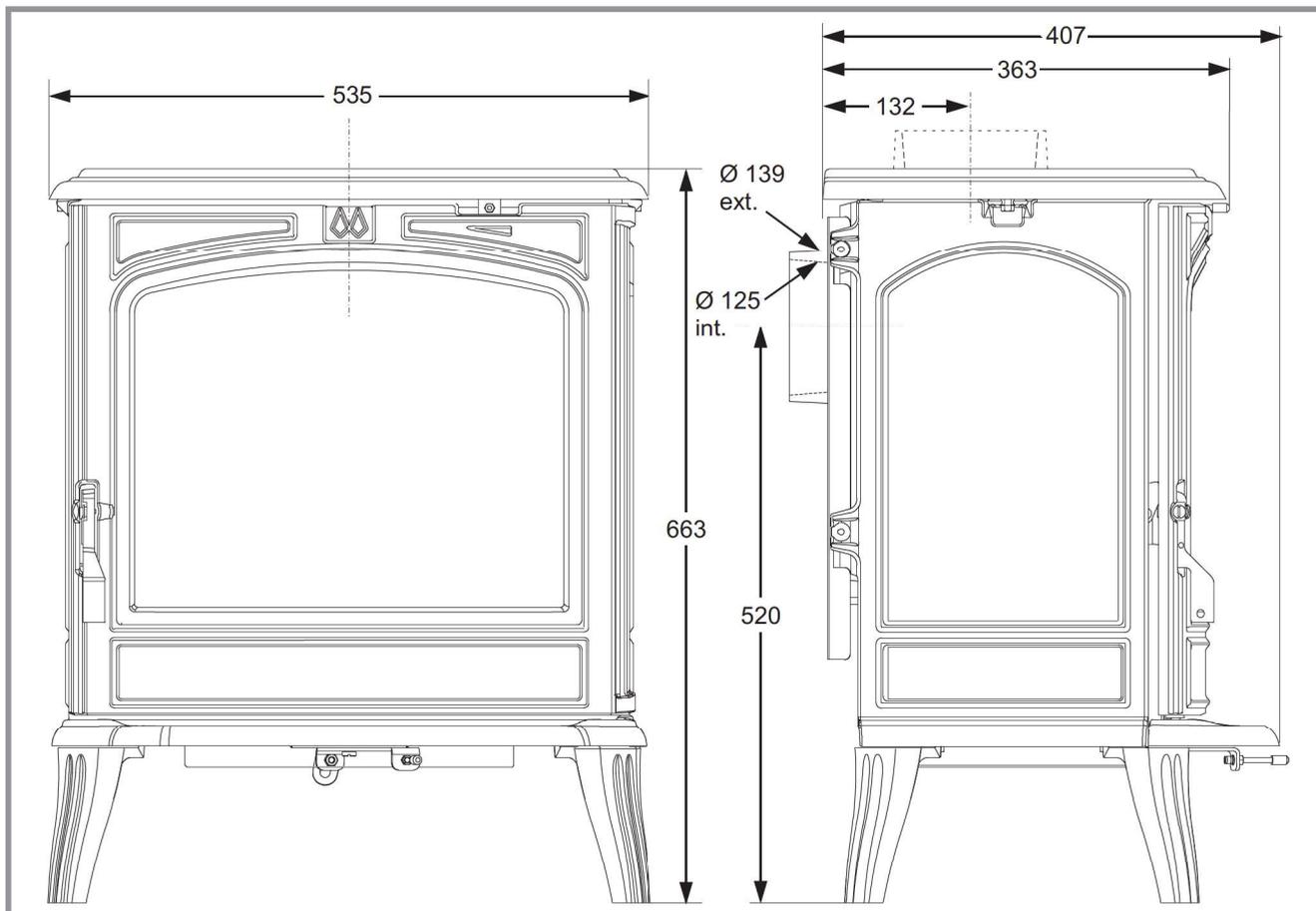


Figure 1 - Dimensions en mm

## 2 Instructions pour l'installateur

### 2.1 Avertissement pour l'utilisateur

Tous les règlements locaux et nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'installation de l'appareil.

Un poêle mal installé peut être à l'origine de graves incidents (incendie de cheminée, inflammation de matériaux d'isolation à base de plastique des cloisons, etc...).

L'isolation de l'appareil et du conduit d'évacuation des gaz doit être renforcée et réalisée suivant les règles de l'art afin d'assurer la sécurité du fonctionnement de l'appareil. Se référer aux réglementations locales en vigueur.

**Pour la France :**

**Arrêté du 22 octobre 1969 :** Conduit de fumée desservant les logements.

**Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982 :** Aération des logements.

**Norme NF P 51-201 :** Travaux de fumisterie (DTU 24-1).

**Norme NF D 35-302 :** Tuyaux et coudes de fumée en tôle.

Le non-respect des instructions de montage entraîne la responsabilité de celui qui l'effectue.

La responsabilité du Constructeur est limitée à la fourniture du matériel.

### 2.2 Local d'implantation

**Ventilation :** Pour permettre le bon fonctionnement en tirage naturel, vérifier que l'air nécessaire à la combustion peut être prélevé en quantité suffisante dans la pièce où est installé l'appareil ; dans les habitations équipées d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée), celle-ci aspire et renouvelle l'air ambiant ; dans ce cas l'habitation est légèrement en dépression et il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure, **non obturable**, complémentaire propre à la cheminée et d'une section au moins égale à 50 cm<sup>2</sup>.

**Emplacement de l'appareil :** Choisir un emplacement central dans l'habitation qui favorise une bonne répartition de l'air chaud de convection dans la pièce principale. La diffusion de l'air chaud vers les autres pièces se fera par les portes de communication. Ces pièces doivent être en dépression ou équipée de grilles d'aérations **non réglable**, placées de façon à ne pas être obstruées pour favoriser la circulation de l'air chaud.

**Plancher et cloisons :** S'assurer que le plancher est capable de supporter la charge totale de l'appareil. Dans le cas contraire, le renforcer par une chape en béton pour répartir cette charge. S'assurer qu'ils ne sont pas constitués ni revêtus de matériaux inflammables ou se dégradant sous l'effet de la chaleur (papiers peints, moquettes, lambris, cloisons légères avec isolation à base de plastique). Lorsque le plancher est combustible, prévoir une isolation adéquate par exemple une plaque en tôle

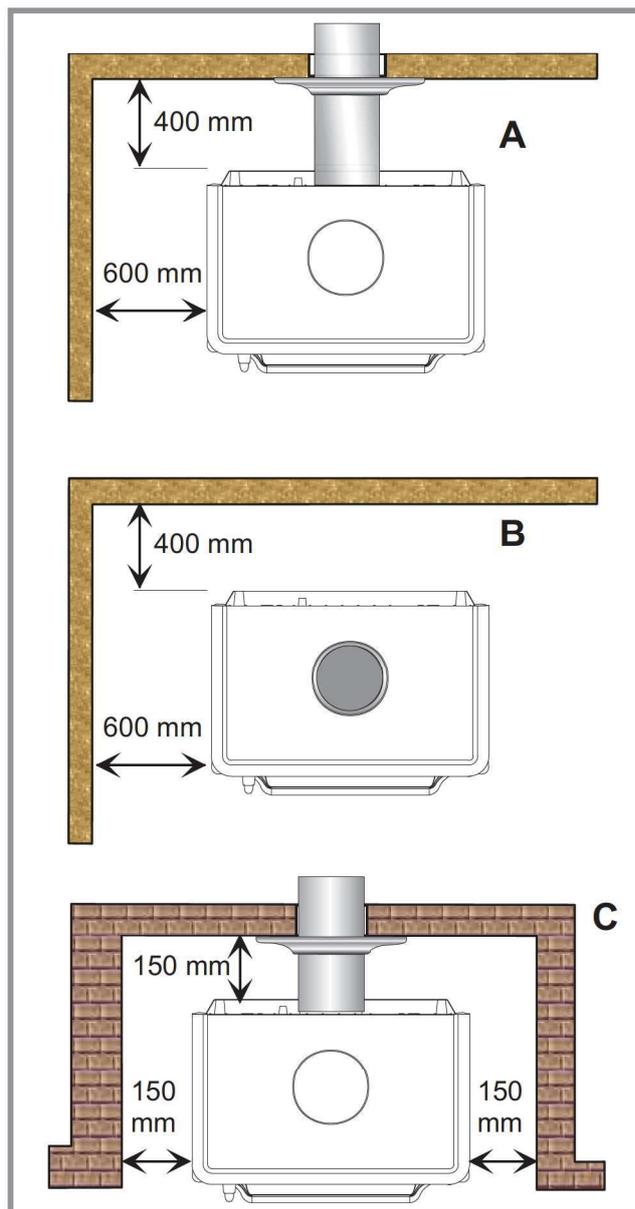


Figure 2 - Dégage minimum d'installation

Faire bien attention de respecter les dégagements d'installation jusqu'aux cloisons en matériau combustible (rep. A et B, fig. 2), aux parois en matériau non-combustible (rep. C, fig. 2). Lors de l'implantation, il est recommandé de laisser un espace suffisant pour permettre, ultérieurement, un nettoyage plus aisé de l'appareil. Ne mettre aucun objet en matériaux combustibles ou rideaux, tentures etc....

### 2.3 Montage de la buse d'évacuation

La buse d'évacuation permet l'utilisation de tuyaux de Ø 125 mm ou de Ø 139 mm selon que le raccordement s'effectue à l'intérieur ou à l'extérieur de la buse.

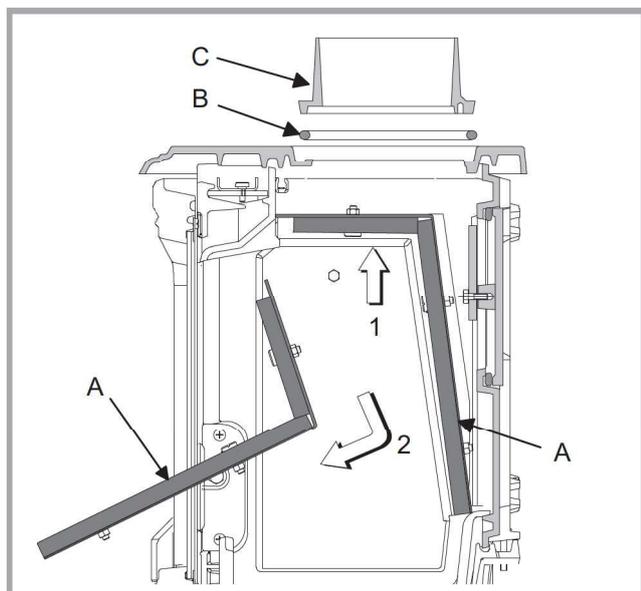


Figure 3 - Départ des fumées au-dessus

## 2.4 Départ des fumées au-dessus

Figure 3

- Démontez préalablement la chicane (A)
- La buse d'évacuation est montée d'usine pour un départ des fumées au-dessus de l'appareil.
- Placer la tresse d'étanchéité (B) dans la gorge du dessus et fixer la buse (C), à l'aide des vis et rondelles fournies.
- Reposer la chicane (A).

**L'habillage arrière ne doit pas être découpé dans ce type d'installation.**

## 2.5 Évacuation des fumées à l'arrière

Figure 4

- Déposer la chicane (A)
- Déposer l'habillage arrière (F).
- Découper l'emplacement du départ fumée (fig. 5)
- Démontez la buse C.
- Placer la tresse d'étanchéité B dans la gorge, fixer le tampon et la bride E de façon étanche.
- Placer la tresse d'étanchéité B dans la gorge, fixer la buse C de façon étanche.
- Replacer l'habillage arrière F.
- Reposer la chicane.

## 2.6 Le conduit de fumée

**Conduit existant :** Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

- Le conduit doit être en bon état et doit permettre un tirage suffisant (voir tableau page 3).
- Le conduit doit être compatible avec son utilisation, dans le cas contraire il sera nécessaire de procéder au tubage ou au chemisage du conduit.
- Le conduit doit être propre. Effectuer un ramonage à l'aide d'une brosse métallique "hérissée" pour éliminer les dépôts de suies et décoller les goudrons.

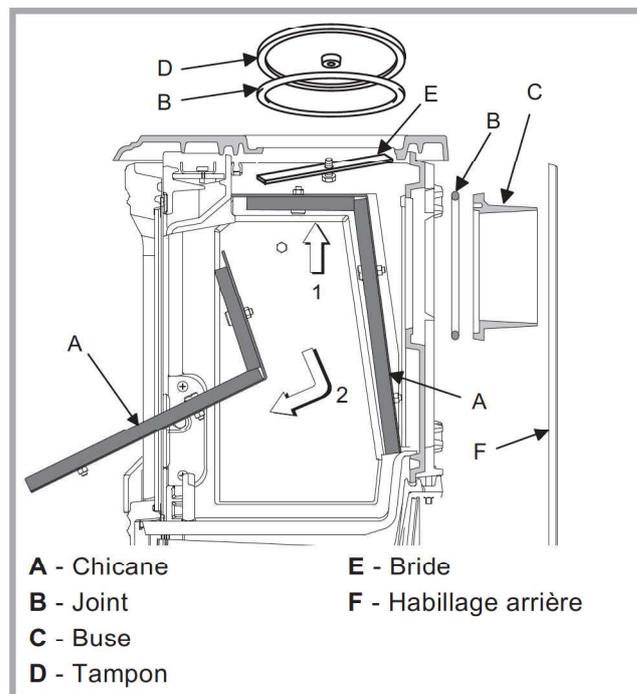


Figure 4 - Évacuation des fumées à l'arrière

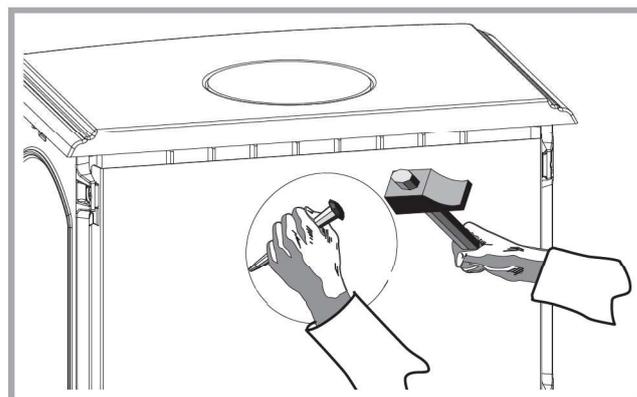


Figure 5 - Pré-découpe de l'habillage arrière

- Le conduit doit avoir une isolation thermique suffisante : Un conduit dont les parois internes sont froides, rend impossible la formation du tirage thermique et provoque de la condensation.
- Le conduit d'évacuation doit être étanche à l'eau
- Le conduit doit être de section normale et constante sur toute sa hauteur. Cette section doit être équivalente au diamètre de raccordement de l'appareil. Un conduit trop large risque de rendre le tirage thermique nul.
- Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.
- Il doit avoir 4 à 5 mètres de hauteur et doit déboucher à 40 cm du faîte de la maison ou de toute construction à moins de 8 m.
- Dans le cas de terrasse ou de toit dont la pente est inférieure à 15°, la souche doit au moins être égale à 1,20 m.
- Le couronnement ne doit pas freiner le tirage.
- Si la cheminée a des tendances aux refoulements, à cause de sa situation par rapport à des obstacles voisins, il faut coiffer la sortie d'un antirefouleur efficace ou rehausser la cheminée.

- Si la dépression de la cheminée est bien au-delà des valeurs recommandées, il faut installer un modérateur de tirage sur le conduit de raccordement. Il doit être visible et accessible.

**Conduit inexistant :** Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

- Le conduit de cheminée ne doit pas reposer sur l'appareil.
- Il doit être éloigné de tout matériau inflammable (charpente, menuiserie, cloison légère...).
- Il doit permettre un ramonage mécanique.

## 2.7 Conduit de raccordement

Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

- L'appareil doit se trouver aussi près que possible de la cheminée.
- L'appareil sera raccordé au conduit d'évacuation au moyen de tuyaux de fumée du commerce agréés pour résister aux produits de combustion (exemple : inox, tôle émaillée...).
- Le diamètre du tuyau ne doit pas être inférieur au diamètre de la buse de l'appareil. Si c'est le cas, la réduction doit être de diamètre immédiatement inférieur au diamètre de la buse et être située le plus loin possible du raccordement à l'appareil.
- Le raccordement peut se faire, soit verticalement sur un conduit débouchant sous le plafond, soit à l'arrière sur un conduit partant du sol.
- L'emboîtement du conduit de raccordement sur la buse de l'appareil ainsi que sur le conduit d'évacuation se fera de manière étanche.
- Pour les habitations équipées d'une Ventilation Mécanique Contrôlée, l'étanchéité doit empêcher l'extracteur d'aspirer les fumées hors du conduit.

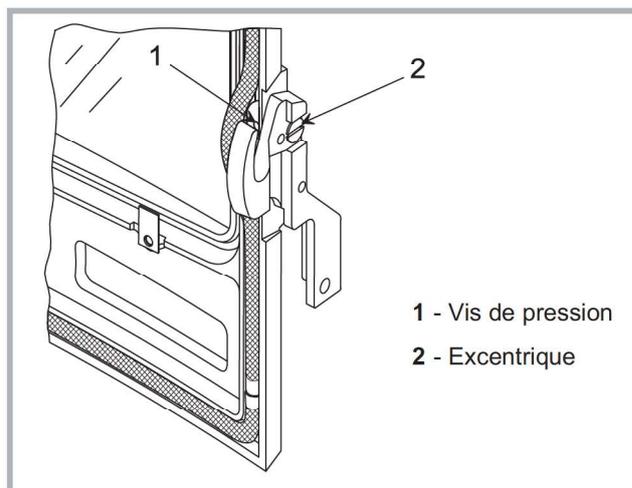
- Le conduit de raccordement ainsi que le modérateur de tirage éventuel doivent être visibles, accessibles et ramonables.

## 2.8 Pression de fermeture de la porte

Figure 7

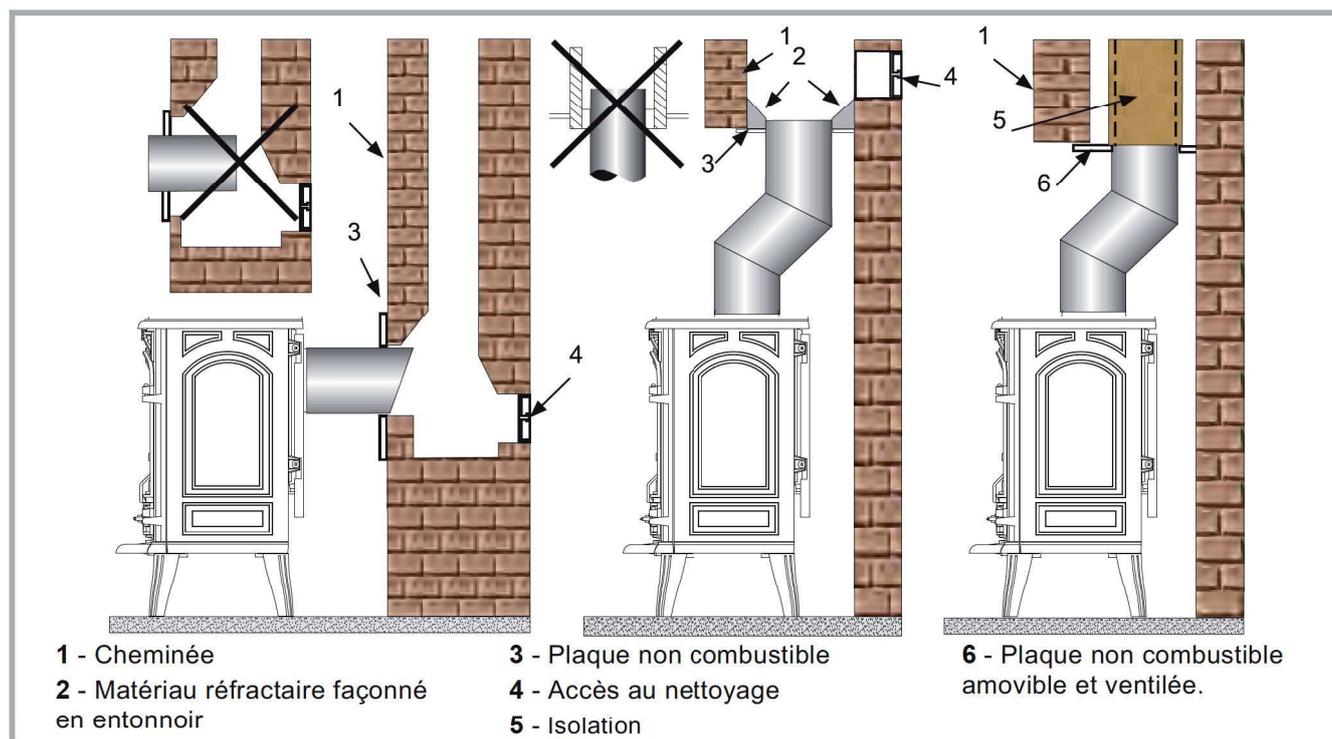
Le loquet de fermeture de la porte pivote sur un axe à excentrique positionné par une vis de pression.

- Soulever légèrement le joint
- Desserrer la vis de pression 1
- Orienter l'excentrique 2 dans la position souhaitée.
- Resserrer la vis de pression 1.



1 - Vis de pression  
2 - Excentrique

Figure 6 - Réglage du loquet



1 - Cheminée  
2 - Matériau réfractaire façonné en entonnoir

3 - Plaque non combustible  
4 - Accès au nettoyage  
5 - Isolation

6 - Plaque non combustible amovible et ventilée.

Figure 7 - Conduit de raccordement

## 2.9 Contrôles avant mise en service

- Vérifier que les vitres ne sont pas détériorées.
- Vérifier que les passages de fumée ne sont pas obstrués par les composants de l'emballage ou des pièces démontées.
- Vérifier que les joints d'étanchéité du circuit des fumées sont en bon état.
- Vérifier que la porte ferme bien.
- Vérifier que les pièces amovibles sont à leur place respective. (grille, chicane, briques, etc.)

Nota : s'il s'agit d'une tresse en céramique, c'est un consommable et elle est donc amenée à être changée régulièrement par l'utilisateur.

## 2.10 Entretien de la cheminée et ramonage

**Très important :** Afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, etc.) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement. Le conduit doit être propre. Effectuer un ramonage à l'aide d'une brosse métallique "hérissée" pour éliminer les dépôts de suies et décoller les goudrons.

En cas de feu de cheminée, il faut couper le tirage de la cheminée, fermer portes et fenêtres, trappes et clés et appeler les pompiers sans attendre.

**N'OUVREZ SURTOUT PAS LA PORTE DE L'APPAREIL. (APPEL D'AIR)**

### 3 Instructions pour l'utilisateur

Le Fabricant décline toute responsabilité concernant les détériorations de pièces qui seraient causées par l'emploi d'un combustible non recommandé ou par toute modification de l'appareil ou de son installation.  
**N'utiliser que les pièces de rechange fournies par le fabricant**

**Tous les règlements locaux et nationaux, notamment ceux qui font référence à des normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'utilisation de l'appareil.**

«Ne pas utiliser l'appareil par temps doux»

Certaines conditions météorologiques (ex : brouillard et redoux) empêchent un tirage suffisant de la cheminée et peuvent être à l'origine d'asphyxie.

#### 3.1 Combustible

##### **CET APPAREIL N'EST PAS UN INCINÉRATEUR !**

- Utiliser des bûches de bois dur d'au moins 2 ans de coupe et stockées dans un endroit abrité et ventilé.
- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises (charme, chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc.).
- Les grosses bûches doivent être fendues et coupées à la longueur d'utilisation avant d'être stockées. (Humidité < 20 %)

##### **Combustible recommandé**

- Bois de chauffage : Charme

##### **Combustible de remplacement**

- Bois de chauffage : Chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc.

##### **Combustibles interdits**

##### **TOUT CHARBON ET COMBUSTIBLE LIQUIDE !**

- **«Bois vert»** ! Du bois vert ou trop humide diminue le rendement de l'appareil et provoque l'encrassement

des parois internes et du conduit d'évacuation (suie, bistre, goudron).

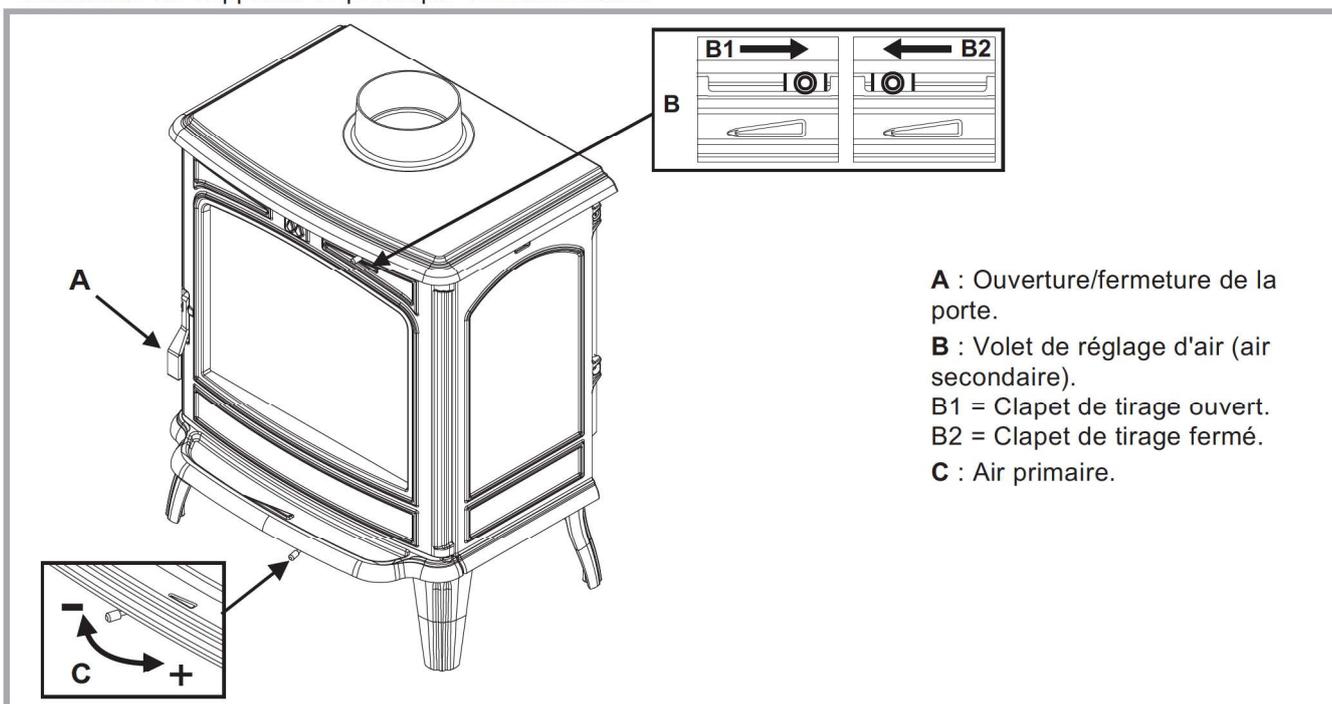
- **«Bois récupéré»** ! Traverse de chemin de fer, poteau télégraphique, chute de contre-plaqué ou d'aggloméré, palette, etc. La combustion de bois traité provoque rapidement l'encrassement de l'installation (suie, bistre, goudron), nuit à l'environnement (pollution, odeur) et provoque l'emballement du foyer avec surchauffe.

**Attention ! «Bois vert» et «bois récupéré» peuvent provoquer un feu de cheminée.**

#### 3.2 Allumage

##### **Figure 8**

- Ouvrir en grand le volet d'air primaire (# C).
- Placer sur la grille du papier sec froissé (type journal), du petit bois très sec et quelques bûches de bois dur de petit diamètre.
- Allumer le papier et refermer la porte vitrée.
- Lorsque les braises sont bien vives, charger le foyer avec du combustible et refermer la porte et le volet d'allumage.
- Lors du premier allumage, le feu ne sera poussé que progressivement pour permettre aux différentes pièces de se dilater normalement et de se sécher.
- Lors du premier allumage, l'appareil peut émettre de la fumée et diffuser une odeur de peinture neuve. Ne pas s'en inquiéter et bien aérer la pièce pendant les premières heures de fonctionnement.
- Pour le chargement du foyer, ouvrir préalablement le clapet de tirage puis ouvrir doucement la porte vitrée sans faire d'appel d'air brutal, ce qui évite les émanations de fumées dans la pièce.



- A** : Ouverture/fermeture de la porte.
- B** : Volet de réglage d'air (air secondaire).  
B1 = Clapet de tirage ouvert.  
B2 = Clapet de tirage fermé.
- C** : Air primaire.

Figure 8 - Organes de manœuvre

### 3.3 Conduite de la combustion

- L'appareil doit fonctionner avec la porte vitrée et le volet d'allumage (rep.B) convenablement fermés.
- L'expérience vous montrera quelle position vous convient le mieux.
- L'appareil est équipé d'un système " vitre propre " par balayage de la vitre grâce à l'air secondaire. Le système est d'autant plus efficace que le volet est ouvert.

### 3.4 Chargement du combustible

- Pour le chargement du foyer, ouvrir préalablement le clapet de tirage puis ouvrir doucement la porte vitrée sans faire d'appel d'air brutal, ce qui évite les émanations de fumées dans la pièce.
- Les bûches doivent être placées sur les braises.
- Pour une allure soutenue, veiller à ce qu'il y ait toujours au moins 2 bûches sur le brasier. L'allure du foyer est meilleure lorsqu'il y a plusieurs bûches et qu'elles ne sont pas trop grosses.
- Pour une allure réduite (par exemple la nuit), choisir des bûches plus grosses.
- Après chargement, refermer la porte vitrée et le clapet de tirage. (rep. A, figure 8, page 8).

### 3.5 Décendrage

- Évacuer les cendres régulièrement.
- Ne jamais laisser les cendres s'amonceler jusqu'au contact de la grille, cela freinerait l'arrivée d'air primaire et le feu serait étouffé ; d'autre part, la grille ne serait plus refroidie et pourrait se détériorer.
- Évacuer les cendres lorsque le foyer est refroidi.
- Retirer le tiroir-cendrier à l'aide de l'outil fourni.
- Vider les cendres en prenant les précautions d'usage pour les braises incandescentes.

### 3.6 Entretien de la cheminée et ramonage

**Très important :** Afin d'éviter tout incident (feu de cheminée, etc.) les opérations d'entretien devront être réalisées régulièrement.

En cas d'usage fréquent de l'appareil, procéder à plusieurs ramonages mécaniques annuels du conduit d'évacuation et du conduit de raccordement à l'appareil.

**En cas de feu de cheminée, il faut couper le tirage de la cheminée, fermer portes et fenêtres, trappes et clés et appeler les pompiers sans attendre.**

**N'OUVREZ SURTOUT PAS LA PORTE DE L'APPAREIL. (APPEL D'AIR)**

La cheminée doit être impérativement vérifiée et nettoyée par un **spécialiste**.

### 3.7 Entretien du poêle

- L'appareil doit être nettoyé régulièrement ainsi que le conduit de raccordement et le conduit de fumées
- Ouvrir la porte vitrée et nettoyer toutes les parois de la chambre de combustion, nettoyer la grille de foyer.
- Le nettoyage des vitres sera réalisée lorsque l'appareil est froid avec un produit du commerce, approprié, Après nettoyage, rincer à l'eau claire. **Ne pas utiliser de nettoyeurs abrasifs.**
- La vitre en vitrocéramique résiste à une température de 750 °C, En cas de bris de verre, suite à une manoeuvre malhabile, il est déconseillé de remplacer les vitres cassées par un matériau autre que celui fourni par le fabricant.
- Toutes les pièces constituant l'habillage, peuvent être frottées à sec avec une brosse douce ou avec un chiffon légèrement humide.
- Vérifier l'absence d'obstruction avant un rallumage à la suite d'une longue période d'arrêt.
- L'appareil ne peut être utilisé sur un conduit de fumées desservant plusieurs appareils.
- Maintenir les grilles d'aération libres de toute obstruction
- Les chicanes doivent être enlevés régulièrement et tous les cendres ou dépôts nettoyés.
- On ne doit pas laisser s'accumuler les cendres.
- Les joints de porte doivent être vérifiés annuellement et remplacés.

### 3.8 Consignes de sécurité

Cet appareil produit de la chaleur et peut provoquer des brûlures par contact.

L'appareil peut encore **RESTER CHAUD** une fois éteint.

**INTERDISEZ A VOS ENFANTS DE S'EN APPROCHER.**

### 3.9 Causes de mauvais fonctionnement



: Ce signe vous recommande de faire appel à un professionnel qualifié pour effectuer ces opérations.

Situation	Causes probables	- Action
<i>Le feu prend mal. Le feu ne tient pas</i>	<b>Bois vert ou trop humide</b>	- Utiliser du bois dur d'au moins deux ans de coupe et ayant été stocké sous abri ventilé.
	<b>Les bûches sont trop grosses</b>	- Pour l'allumage, utiliser du papier froissé et du petit bois très sec. Pour l'entretien du feu, utiliser des bûches refendues.
	<b>Bois de mauvaise qualité</b>	- Utiliser du bois dur dégageant beaucoup de chaleur et produisant de bonnes braises (charme, chêne, frêne, érable, bouleau, orme, hêtre, etc...).
	<b>Air primaire insuffisant</b>	- Ouvrir en grand le volet d'air primaire. - Ouvrir la grille d'entrée d'air frais extérieure.
	<b>Le tirage est insuffisant</b>	<input checked="" type="checkbox"/> - Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire. <input checked="" type="checkbox"/> - Vérifier que le conduit de fumée est conforme.
<i>Le feu s'emballe.</i>	<b>Excès d'air</b>	- Fermer partiellement ou complètement les volets d'air.
	<b>Le Tirage est excessif</b>	<input checked="" type="checkbox"/> - Installer un modérateur de tirage.
	<b>Bois de mauvaise qualité</b>	- Ne pas brûler en continu, du petit bois, des fagots, des chutes de menuiseries (contreplaqué, palette, etc...).
<i>Emanation de fumées à l'allumage.</i>	<b>Le conduit de fumée est froid</b>	- Réchauffer le conduit en faisant brûler une torche de papier dans le foyer.
	<b>La pièce est en dépression</b>	- Dans les habitations équipées d'une VMC, entrouvrir une fenêtre donnant sur l'extérieur jusqu'à ce que le feu soit bien lancé.
<i>Emanation de fumées pendant la combustion.</i>	<b>Le tirage est insuffisant</b>	<input checked="" type="checkbox"/> - Vérifier la conformité du conduit de fumée et son isolation.  <input checked="" type="checkbox"/> - Vérifier que le conduit n'est pas obstrué, effectuer un ramonage mécanique si nécessaire.
	<b>Le vent s'engouffre dans le conduit</b>	<input checked="" type="checkbox"/> - Installer un anti-refouleur sur le couronnement.
	<b>La pièce est en dépression</b>	<input checked="" type="checkbox"/> - Dans les habitations équipées d'une VMC, il est nécessaire d'installer une prise d'air extérieure complémentaire propre à la cheminée.
<i>Chauffage insuffisant.</i>	<b>Bois de mauvaise qualité</b>	- N'utiliser que le combustible recommandé.
	<b>Mauvais brassage de l'air chaud de convection</b>	- Vérifier le circuit de convection (grilles d'entrée, conduit d'air, grilles de diffusion). - Vérifier que les pièces voisines sont équipées de grille d'aération pour favoriser la circulation de l'air chaud.



# 4 Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : le **type** et la **référence** de l'appareil y compris l'indice littéral de **couleur** (inscrit sur la plaque signalétique), la **désignation** et le **code** article de la pièce.

**Exemple** : Poêle bois “SAVOY MK2”, référence **134 08 09**, couleur **Y**, dessus **352176 EF**.

A = 134 08 09 Y ; B = 134 08 09 P ; C = 134 08 09 E : D = 134 08 09 C

N°	Code	Designation	Type.	A	B	C	D	Qté
1	100917	Axe de loquet.		A	B	C	D	01
2	100939	Axe		A	B	C	D	03
3	105006	Joint	Ø 15.	A	B	C	D	1,60 m
4	105622	Brique		A	B	C	D	01
5	105623	Brique		A	B	C	D	01
6	105639	Brique arrière		A	B	C	D	01
7	105625	Brique		A	B	C	D	01
8	134253	Galet		A	B	C	D	01
9	134758	Goupille mecanindus	4 x 16	A	B	C	D	02
10	142881	Joint		A	B	C	D	04
11	265602	Manette		A	B	C	D	01
12	166003	Ressort	11 x 15	A	B	C	D	01
13	179628	Tige de commande		A	B	C	D	02
14	181607	Tresse de céramique.	Ø 9,5.	A	B	C	D	2,50 m
15	181632	Joint	Ø 6	A	B	C	D	1,30 m
16	188881	Verre céramique.	402 x 322 X 4	A	B	C	D	01
17	189103	Vis	2 7 x 8 x 6	A	B	C	D	02
18	189104	Vis	6 x 22	A	B	C	D	02
19	189825	Vis à bout plat.	M 5 x 6	A	B	C	D	01
20	205362	Habillage arrière		A	B	C	D	01
21	323217	Chicane		A	B	C	D	01
22	236138	Obturbateur		A	B	C	D	01
23	237406	Obturbateur		A	B	C	D	01
24	237427	Obturbateur		A	B	C	D	01
25	259015	Patte de fixation		A	B	C	D	04
26	262607	Écran		A	B	C	D	01
27	270402	Clapet d'air		A	B	C	D	01
29	300128 EF	Pied		A				04
29	300128 RH	Pied			B			04
29	300128 RP	Pied				C		04
29	300128 MK	Pied					D	04
30	300446 EF	Dessous		A				01
30	300446 RH	Dessous			B			01
30	300446 RP	Dessous				C		01
30	300446 MK	Dessous					D	01
31	301526 EF	Loquet de porte.		A				01
31	301526 RH	Loquet de porte			B			01
31	301526 RP	Loquet de porte				C		01
31	301526 MK	Loquet de porte					D	01
32	303718 EF	Tampon de buse		A				01
32	303718 RH	Tampon de buse			B			01
32	303718 RP	Tampon de buse				C		01
32	303718 MK	Tampon de buse					D	01
33	303860 EF	Buse		A				01
33	303860 RH	Buse			B			01
33	303860 RP	Buse				C		01
33	303860 MK	Buse					D	01
34	306276 EF	Arrière de foyer		A				01
34	306276 RH	Arrière de foyer			B			01
34	306276 RP	Arrière de foyer				C		01
34	306276 MK	Arrière de foyer					D	01
35	307443 EF	Grille de face		A	B	C	D	01
36	308711	Grille		A	B	C	D	01
37	310739 EF	Côté droit		A				01
37	310739 RH	Côté droit			B			01
37	310739 RP	Côté droit				C		01
37	310739 MK	Côté droit					D	01
38	310834 EF	Côté gauche		A				01

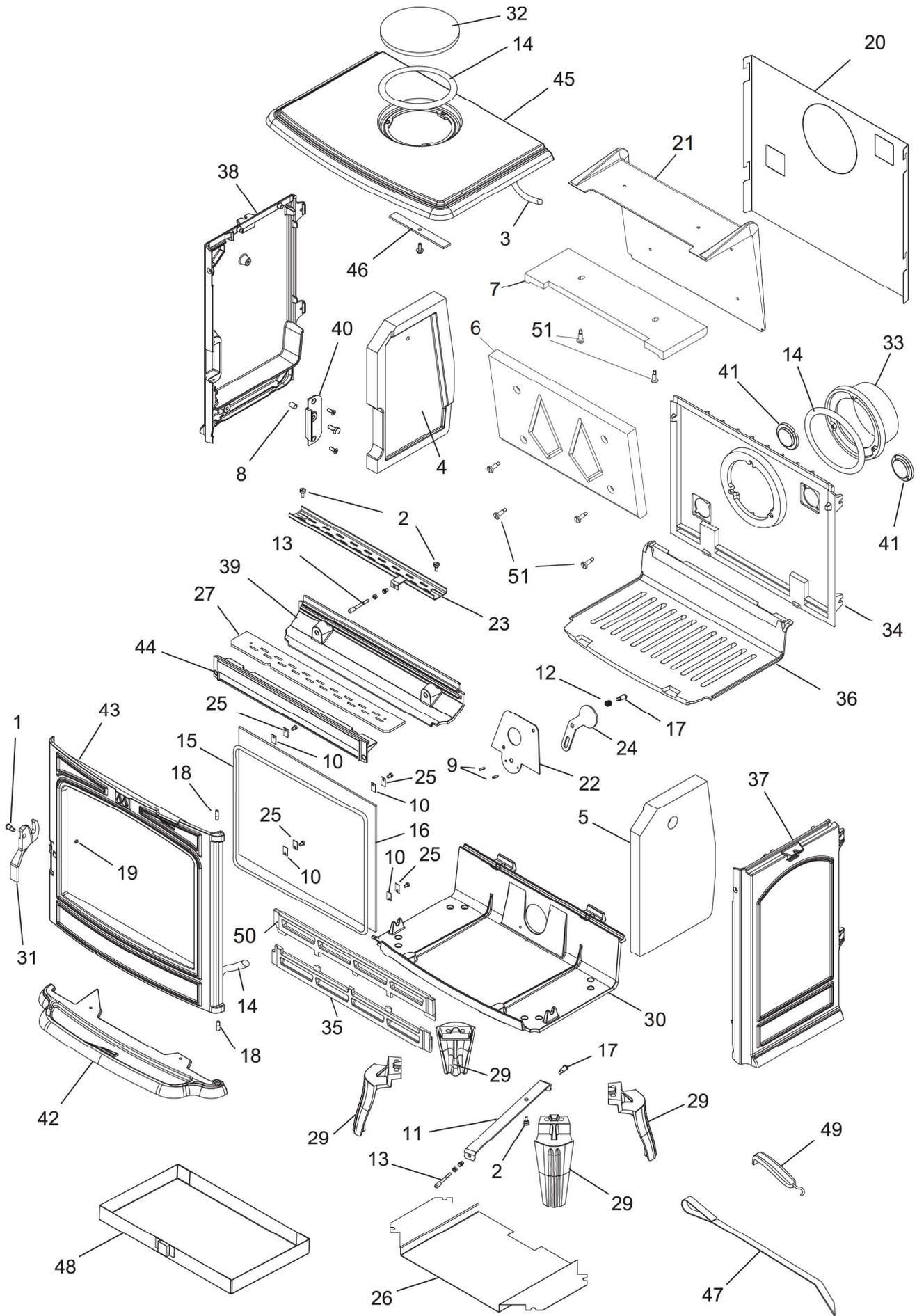


Figure 9 - Vue éclatée de l'appareil

A = 134 08 09 Y ; B = 134 08 09 P ; C = 134 08 09 E : D = 134 08 09 C

N°	Code	Designation	Type	A	B	C	D	Qté
38	310834 RH.	Côté gauche.			B			01
38	310834 RP.	Côté gauche				C		01
38	310834 MK.	Côté gauche					D	01
39	315615	Conduit d'air		A	B	C	D	01
40	324503 EF.	Plaque d'obturation		A	B	C	D	01
41	325304 EF.	Obturateur		A				02
41	325304 RH.	Obturateur.			B			02
41	325304 RP.	Obturateur				C		02
41	325304 MK.	Obturateur.					D	02
42	327910 EF.	Suppl. de dessous		A				01
42	327910 RH.	Suppl. de dessous			B			01
42	327910 RP.	Suppl. de dessous.				C		01
42	327910 MK.	Suppl. de dessous					D	01
43	331132 EF.	Porte de foyer		A				01
43	331132 RH.	Porte de foyer			B			01
43	331132 RP.	Porte de foyer				C		01
43	331132 MK.	Porte de foyer.					D	01
44	332004	Conduit d'air		A	B	C	D	01
45	352176 EF.	Dessus		A				01
45	352176 RH.	Dessus.			B			01
45	352176 RP.	Dessus				C		01
45	352176 MK.	Dessus					D	01
46	406816	Bride		A	B	C	D	01
47	415504 60	Tisonnier		A	B	C	D	01
48	624042	Cendrier		A	B	C	D	01
49	808001 ED.	Poignée.		A	B	C	D	01
50	307447 EF.	Grille de face		A	B	C	D	01
51	101809	Bague	6 x 8	A	B	C	D	06

"La chaleur en toute confiance"

## § Certificat de garanties

### \* Garantie légale

Les spécifications, dimension et renseignements portés sur nos documents ne sont qu'indicatifs et s'engagent nullement le vendeur.

Dans un souci d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services pourra intervenir sans préavis.

Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur du matériel, concernant la garantie légale ayant trait à des défauts ou vices cachés, qui s'applique, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil, et dans le pays où a été acheté le matériel.

### \* Garantie contractuelle

Nos matériels sont garantis contre les défauts et vices cachés sous condition :

- 1) de l'installation et de la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel.
- 2) du respect des instructions données dans nos documents techniques, notices d'installation et de réglage.
- 3) de l'installation, de l'utilisation et de l'entretien de l'appareil réalisés conformément aux normes et législations en vigueur et aux indications des notices technique jointe à l'appareil.

Cette garantie porte sur le remplacement, en nos ateliers, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "contrôle garantie" : port et main d'œuvre à la charge de l'utilisateur. De

plus, si les réparations ou l'échange des pièces couvertes par la garantie se montrent trop onéreux par rapport au prix de l'appareil, décision de changer de réparer l'appareil appartiendra au vendeur.

Notre garantie est de 2 (deux) ans sur tous appareils exception faite des foyers et inserts pour lesquels notre garantie est de 5 (cinq) ans à l'exclusion de :

- 1) Les voyants lumineux, les fusibles, les résistances électriques, les ventilateurs.
- 2) les pièces d'usure ou en contact avec des températures importantes à savoir : soles et grilles foyères, plaques de fond, cendriers, peinture et traitements de surface des parties décoratives. Sont également exclus de cette garantie les joints et vitres.
- 3) Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui précisé en nos notices.
- 4) les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieur à l'appareil (refoulement de cheminée, effets d'orage, humidité, pression ou dépression non conforme, chocs thermique, coup de feu, etc.).
- 5) Les dégradations de pièces électriques, résultant de branchement et d'utilisation sur secteur dont la tension, mesurée à l'entrée de l'appareil, serait inférieure ou supérieure à 10% de la tension nominale de 220 volts.

### \* Exclusion de responsabilité

Dans l'hypothèse de fabrication d'un bien à la demande du client, notre responsabilité, en qualité de sous-traitant, ne pourra en aucun cas être engagée à l'égard du client ou des tiers pour défectuosité provenant de l'installation ou d'un défaut de conception du bien

Nom et adresse de l'installateur : .....

Téléphone : .....

Nom et adresse de l'utilisateur : .....

Date de la mise en service : ..... / ..... / .....

Référence de l'appareil :  134 08 09

Couleur :  Y  P  E  C

Numéro de série : .....

Ce certificat est à compléter et à conserver soigneusement par l'utilisateur.  
En cas de réclamation, faire une copie dûment remplie et l'adresser à :



127<sup>ème</sup> RIF, 15 – BE 5660 MARIEMBOURG (Belgique)